Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260331-11_03_2026-DE

Commune de Landéda
aber wrac'h

(Finistère)

Landéda, le 20 mars 2026

CONSEIL MUNICIPAL
du 28 mars 2026

RESSOURCES HUMAINES : CRÉATION D'EMPLOIS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE ET SAISONNIER D'ACTIVITÉS - ANNÉE 2026

RAPPORT N°11-03/2026

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260331-11_03_2026-DE

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'en application de l'article L313-1 du Code général de la fonction publique, il appartient au Conseil municipal de créer les emplois de la Commune. La Commune de Landéda recrute du personnel contractuel pour exercer des fonctions correspondant à un besoin saisonnier ou un accroissement temporaire d'activité.

Pour l'année 2026, il est décidé la création d'emplois pour accroissement temporaire et saisonnier d'activité. Ces emplois sont répartis selon les besoins dans les différents services de la Commune. En tout état de cause, les chiffres indiqués représentent un plafond d'emplois qui peuvent être mobilisés sur la base d'une analyse précise des besoins réels des services :

SERVICE TECHNIQUE

Cadre d'emplois	Nombre d'emplois en équivalent temps plein (ETP) sur l'année	Base de rémunération	Temps de travail
Adjoint technique	3	Indice 1er échelon 366	35 h

SERVICE CULTURE

Cadre d'emplois	Nombre d'emplois en équivalent temps plein (ETP) sur l'année	Base de rémunération	Temps de travail
Adjoint du patrimoine	0,20	Indice 1er échelon 366	21h

SERVICE AU PUBLIC ET A LA SÉCURITÉ

Cadre d'emplois	Nombre d'emplois en ETP sur l'année	Base de rémunération	Temps de travail
Chef de poste	0,20	Indice majoré 7ème échelon 420 (adjoint technique principal de 1ère classe)	35 h
Adjoint au chef de poste	0,20	Indice majoré 8ème échelon 385 (adjoint technique principal de 2ème classe)	35 h
Sauveteur qualifié	0,20	Indice majoré 1er échelon 366 (adjoint technique)	35 h

SERVICE ENFANCE, JEUNESSE, SPORTS

Cadre d'emplois	Nombre d'emplois en ETP sur l'année	Base de rémunération	Temps de travail
Adjoints d'animation	4	Indice majoré 1er échelon 366 (adjoint d'animation)	35 h

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260331-11_03_2026-DE

Commune de Landéda
Aber Wrac'h

Nombre de membres	
en exercice	27
Présents	24
Votants	27

Délibération du conseil municipal
N°11-03/2026
Réunion du 28 mars 2026

RESSOURCES HUMAINES : CRÉATION D'EMPLOIS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE ET SAISONNIER D'ACTIVITÉS - ANNÉE 2026

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de David KERLAN, Maire de la commune,
Étaient présents : KERLAN David, Alexandre TREGUER, Anne POULNOT-MADEC, Philippe COAT, Jean-Luc CATTIN, Martine KERFOURN, Laurent LE GOFF, Catherine COUSTANCE, Céline SIMIER, Hakara TEA, Camille SORDET, Alain PAUL, Isabelle POULLAIN, Ronan BIHANNIC, Françoise GOURIOU, Patrick TAVELLA, Gwenaël MAHE, Florence MORIZE, Franck DAOUBEN, Françoise GOURVENNEC, Brice ABDEBREIMAN, Romain LAOT, Bérengère CREAC'H, Thomas GUELENNOC

Absents :
Rachel BODENES donnant procuration à Martine KERFOURN
Muriel COLLOMBAT donnant procuration à Camille SORDET
Katia GOUZIEN donnant procuration à Françoise GOURIOU

Madame Camille SORDET a été élu(e) secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à 27 Voix Pour,

Monsieur David KERLAN, Rapporteur(e) et entendu(e),

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le rapport de M. le Maire,

Considérant les besoins de personnel des différents services municipaux,

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Le Conseil Municipal décide de créer les emplois pour accroissement temporaire et saisonnier tels que présentés ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260331-11_03_2026-DE

KERLAN David		BIHANNIC Ronan	
POULNOT-MADEC Anne		GOURIOU Françoise	
COAT Philippe		TAVELLA Patrick	
BODENES Rachel	Procuration à Martine KERFOURN	COLLOMBAT Muriel	Procuration à Camille SORDET
CATTIN Jean-Luc		MAHE Gwenaël	
KERFOURN Martine		MORIZE Florence	
LE GOFF Laurent		DAOUBEN Franck	
COUSTANCE Catherine		GOURVENNEC Françoise	
TREGUER Alexandre		ABDEBREIMAN Brice	
SIMIER Céline		GOUZIEN Katia	Procuration à Françoise GOURIOU
TEA Hakara		LAOT Romain	
SORDET Camille		CREAC'H Bérengère	
PAUL Alain		GUELENNOC Thomas	
POULLAIN Isabelle			